

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
1. Intitulé du projet		
Parc d'hydroliennes Normandie Hydro - FloWatt Installation - exploitation de 7 hydroliennes au Raz Blanchard - au large du Cap de La Hague (50).		
2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)		
2.1 Personne physique		
Nom	Prénom	
2.2 Personne morale		
Dénomination ou raison sociale	PARC HYDROLIEN NORMANDIE HYDRO	
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	THOMAS JAQUIER	
RCS / SIRET	5 2 4 9 5 0 8 2 1 0 0 0 5 7	Forme juridique SASU
Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1		
3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet		
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)</i> <i>(Cf. Chapitre 3.2.4 Evolutions réglementaires, page 22, Mémoire de présentation)</i>	
31 Installation en mer de production d'énergie		
4. Caractéristiques générales du projet		
Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire		
4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition		
EDF EN a développé un projet de parc pilote commercial d'hydroliennes en Normandie, au Raz Blanchard, dénommé Normandie Hydro composé de 7 turbines (2 MW unitaire)pour une puissance totale de 14 MW porté par la société de projet Parc d'Hydroliennes Normandie Hydro (PHNH) avec pour objectifs la production d'électricité issue du courant des marées. Le projet a été lauréat à l'Appel à Manifestation d'Intérêts proposé par l'ADEME en décembre 2014, offrant ainsi un cadre économique et juridique adapté pour le développement du projet Normandie Hydro. Il a obtenu les autorisations en mars 2017 - concession pour le DPM et une Autorisation Environnementale Unique - afin de pouvoir construire et exploiter le parc pilote pour une durée de 20 ans. Ces autorisations ont été prorogées en mars 2020. En décembre 2020, HydroQuest (fabriquant d'hydrolienne) a repris la société projet et souhaite installer ses hydroliennes de conception (axe vertical) et de puissance différente (2.5 MW unitaire)du projet initial nécessitant une modification du dossier.		

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs du projets:

Réalisation d'un parc pilote connecté au réseau national ENEDIS et produisant annuellement 41 GWh d'électricité de source renouvelable issue de l'énergie des marées.

Ce projet permettra également de promouvoir le développement d'une filière industrielle sur le sol français en utilisant un gisement énergétique naturel extrêmement favorable sur le Raz Blanchard. Pour rappel les avantages de l'hydrolien marin :

- Utilisation d'une énergie renouvelable 100% prédictible ;
- Une densité énergétique importante d'environ 1 GW – soit une production de 3 TWh/an – pour 15 km² d'emprise (à comparer aux 100 km² au minimum en éolien) ;
- Une technologie Hydroquest qui permet de capter 80% de la valeur Industrielle des projets sur le territoire français ;
- Un faible impact sur : l'environnement marin, la navigation et les activités de pêche et pas d'impact paysager.

Des suivis environnementaux seront mis en place sur les aspects biosédimentaire, biofouling, ressource halieutique, acoustique permettant d'améliorer les états de la connaissance.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La phase de travaux est décrite dans le Mémoire de Présentation en pièce jointe :

Chapitre 3.1.4 page 16 - Installation des hydroliennes

Chapitre 4.1.3 page 25 - Architecture électrique sous-marine

Chapitre 5.1.2 page 50 - Les impacts en phase d'installation sur le milieu physique

La partie terrestre (raccordement terrestre) n'ayant pas fait l'objet de modification - elle n'est pas d'objet dans cette demande.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La phase d'exploitation est décrite dans le Mémoire de Présentation en pièce jointe pages :

Chapitre 4.3.7 page 46 - Phase d'exploitation

Chapitre 5.2 page 55 - Les impacts en phase d'exploitation

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

(Cf. Chapitre 3.2.2 , 3.2.2 Rappel sur les autorisations déjà en vigueur, page 19, Mémoire de présentation)

Surface de la zone de concession du parc	0,28 km ²
Surface de la zone de corridor du câble export	1,17 km ²
Surface totale de la concession	1,45 km ²
Les dimensions et caractéristiques du projet sont décrites dans le Mémoire de Présentation en pièce jointe page 12.	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Le projet, étant maritime, est localisé au large de la commune d'Auderville.

Les coordonnées géographiques du projet concédé sont consignées dans le tableau présent page 14 du mémoire de présentation.

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Le projet est composé de sept hydroliennes dans le même périmètre que le projet initial concédé en 2017 . Les hydroliennes sont reliées à la terre par un câble sous-marin, suivi d'un atterrage en baie d'Ecalgrain puis un raccordement terrestre jusqu'à Jobourg ou sera installé le poste de livraison de l'électricité. Le projet a obtenu une concession du CUDPM le 23/07/2017 prorogée le 19/03/2020 et et une autorisation unique du 24/03/2017 prorogée le 19/03/2020.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZSC : Récifs et landes de la Hague - Code FR2500084 ZSC : Anse de Vauville - Code FR2502019 ZPS : Landes et Dunes de La Hague - Code FR2512002
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	(Cf. Mémoire de présentation, pièce jointe Chapitre 5, page 49)
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	(Cf. Mémoire de présentation pièce jointe Chapitre 5, page 49, 50, 58, 80, 115 & 116)

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	FL ?
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	(Cf. Mémoire de présentation, pièce jointe, Chapitre 5, page 42 tableau 11)
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	(Cf. Mémoire de présentation, pièce jointe Chapitre 5, page 43)
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	(Cf. Mémoire de présentation, pièce jointe Chapitre 5.2.2.2, page 62)
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

(Cf. Mémoire de présentation, chapitre 6 page 119, tableau 50, page 120)

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Il n'est pas nécessaire d'envisager une évaluation environnementale (cf. Mémoire de présentation, page 123)

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Mémoire de présentation pour la demande d'examen au cas par cas Annexe 1 : Kbis de la société PARC HYDROLIEN NORMANDIE HYDRO Annexe 2 : Sinay 2021 a. État initial du bruit ambiant sur la zone d'étude Du Raz Blanchard Annexe 3 : Sinay 2021 a. Étude des effets acoustiques du projet Parc hydrolien Normandie Hydro Annexe 4 : Institut de la Corrosion, 2021. Estimation de la quantité d'aluminium d'anode relarguée par un champ hydrolien dans la zone du raz Blanchard Annexe 5 : Sinay 2021 b. Synthèse bibliographique mammifère marin Annexe 6 : GONM 2021 b. Synthèse bibliographique avifaune marine Annexe 7 : Arrêtés préfectoraux et convention du DPM

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Meufon

le,

08/03/2022

Signature

